



DANS LE CADRE DE SON CURSUS SUR LE COUPLE ET LA FAMILLE

ASAF VOUS PROPOSE :

Module d'accompagnement de couples pour leaders et responsables

L'inscription au séminaire implique le respect des règles sanitaires qui auront cours au moment du déroulement de l'événement.

Nous avons pensé ce module d'accompagnement des couples comme une trousse de premiers secours destinée à des couples de responsables, anciens, diacres, pasteurs, confrontés à des situations de couples difficiles et qui souhaitent acquérir des bases d'accompagnement pour aider au mieux les couples. Cette formation ne se substitue pas à une formation de conseillers conjugaux mais apporte des outils simples et pratiques pour une première approche.

Lieu de formation

L'Eau Vive Provence Chemin de la Lecque, 13122 VENTABREN

Pour qui ?

Des couples de responsables ayant dans leur église ou leur groupe/église de maison, une sensibilité particulière à l'accueil des couples en difficulté.

Afin de garantir la qualité de la formation, le nombre de participants est limitée à 12 couples.

Quand ?

Du vendredi 17 septembre 2021 à 14h00 et se termine le dimanche 19 septembre 2021 à 16h00.

Formateurs



Pierre et Valérie Ferré, conseillers en relation d'aide et accompagnants de couples depuis plus de vingt ans. Valérie, coordinatrice de l'équipe d'ASAF, formatrice et accompagnante. Titulaire d'un master en langues étrangères appliquées, elle est aussi diplômée d'une école de commerce international. Elle a ensuite étudié la psychologie et la relation d'aide chrétienne. Pierre, formateur et accompagnant. Titulaire d'un master en ressources humaines. Il est formé à la relation d'aide chrétienne. Il a une longue expérience professionnelle auprès des personnes ayant des troubles psychiques. Ils ont cinq enfants et habitent Marseille.

Objectifs

Grâce au parcours d'enseignement proposé, les couples présents vont apprendre à accompagner ensemble d'autres couples sans pour autant se mettre en difficulté eux-mêmes. C'est pourquoi, la première partie du séminaire permettra à chaque couple de faire un bilan de sa propre situation.

Cette formation ne se substitue pas à une formation de conseillers conjugaux, mais apporte des outils simples et pratiques pour une première approche. Méthodes pédagogiques

Au-delà de l'enseignement lui-même la formation prévoit des études de cas, et un partage d'expérience.

Un support de formation est remis à chaque participant ainsi qu'une attestation de formation.

Quelques thèmes abordés

- Quelques outils pour l'accompagnement des couples
- Principes de base de l'accompagnement
- La gestion des conflits.
- Les sujets les plus souvent rencontrés avec les couples

Tarifs et modalités de règlement

1- Formation : 175 euros par couple.

2 – Hébergement et restauration à l'Eau Vive

Formule A Avec repas et sans hébergement comprenant les repas du midi et du soir ainsi que les collations : 104 euros par couple.

Formule B avec hébergement et repas comprenant les deux nuitées, les petits déjeuners, les repas du midi et du soir ainsi que les collations : 175 euros par couple.

Les draps et le linge de toilette sont inclus dans ce tarif.

Pour les deux formules, un acompte de 150 euros par couple est à régler par chèque à l'ordre d'ASAF et à renvoyer par courrier avec votre bulletin d'inscription.

L'acompte sera remboursable jusqu'à 30 jours avant le début du séminaire.

Le solde pour la formation et l'hébergement sera à régler sur place à l'Eau Vive au moment de votre arrivée.

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 06.14.28.11.58.

Merci de nous faire parvenir le formulaire d'inscription et le chèque d'acompte (pour la formation et l'hébergement) par courrier uniquement au siège de l'Association :

ASAF (Association Solidaire d'Aide aux Familles)

116 boulevard de la Barasse 13011 MARSEILLE.